

# DISLOCATION DU GROUPE CLASSE DISSOLUTION DES DISCIPLINES

## C'est le projet du ministre Attal pour le collège Pour le SNFOLC, c'est NON !

### CASSE DE L'INSTRUCTION : LE MINISTRE ATTAL EST RESPONSABLE

Le ministre Attal considère dans le Parisien du 3 septembre, pour justifier ses prochaines contre-réformes, qu'« en un quart de siècle, les élèves français ont perdu l'équivalent d'un an en termes de niveau ». Secrétaire d'État auprès de JM Blanquer dès 2018, porte-parole du gouvernement en 2020, ministre en charge des comptes publics en 2022 et enfin ministre de l'Éducation nationale, M. Attal ne peut écarter sa responsabilité dans la politique éducative du Président Macron depuis 6 ans et demi. Le bilan est sans appel : 8 000 postes d'enseignants supprimés pour 170 000 élèves en plus.

	2017	2022	Différence
Nombre d'élèves en collèges et lycées GT publics	3 788 000	3 955 000	+ 167 000
Nombre d'enseignants (en ETP) dans le second degré public	394 864	387 039	- 7 825

Données issues de la Deep (Ministère de l'Éducation)

### SOUS COUVERT D'UNE « PRIORITÉ » DONNÉE AU FRANÇAIS ET AUX MATHÉMATIQUES, DISSOUDRE TOUTES LES DISCIPLINES D'ENSEIGNEMENT

Au journal le Monde du 5 octobre, le ministre considère qu'« Il y a une forme d'urgence à élever le niveau sur les savoirs fondamentaux, les mathématiques et le français, qui conditionnent la réussite dans toutes les autres disciplines ». C'est selon ce même principe qu'il a mis en application sa « nouvelle classe de sixième » qui remplace l'enseignement de technologie en 6<sup>ème</sup> par une heure de soutien pouvant être assurée par un professeur des écoles ou une heure d'approfondissement en mathématiques et français pouvant être assurée par un professeur de n'importe quelle discipline.

Il ne s'agit pas pour le ministre d'augmenter l'horaire dévolu au français ou aux mathématiques. Au contraire, il s'agit de dissoudre toutes les disciplines, y compris le français et les mathématiques, pour qu'il ne reste qu'un « SMIC culturel » (selon Luc Ferry en 2006 à propos du « socle commun »), pour rendre chaque professeur interchangeable et réaliser de juteuses économies budgétaires.

### CASSER LE GROUPE CLASSE ET SÉGRÉguer LES ÉLÈVES SELON LEUR NIVEAU SCOLAIRE : C'EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ EN 6<sup>ÈME</sup>

Dans le journal les Échos du 5 octobre, le ministre interroge : « Faut-il conserver, notamment au collège, le principe de classes très hétérogènes ou prolonger une réflexion par niveau, comme nous l'expérimentons avec la nouvelle 6<sup>ème</sup> cette année ? ». La ségrégation par niveau scolaire est donc déjà un fait selon le ministre lui-même, qui a donc déjà pris ses décisions mais voudrait associer les syndicats à sa basse besogne. Qu'il ne compte pas sur FO ! Sa « mission » dont les « axes de travail porteront sur [...] les contenus et l'organisation des programmes, [et] l'accompagnement des élèves en difficulté. » n'est qu'une duperie de plus. Concernant le cycle 4, certaines annonces sont déjà faites par le Président Macron depuis des mois comme celle de mettre les élèves à disposition des entreprises pendant 3 heures chaque semaine sous couvert de « découverte professionnelle ». Après la technologie en 6<sup>ème</sup>, quelles disciplines seront supprimées à leur tour ? Que va-t-il rester des programmes nationaux d'enseignement disciplinaire et de l'instruction ?

### Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir, à prendre position et à s'organiser pour obtenir :

- ▶ la restitution des heures d'enseignement disciplinaires, des classes et des postes supprimés par le budget 2024
- ▶ le rétablissement de l'enseignement de technologie en sixième
- ▶ le maintien du groupe classe
- ▶ le plein rétablissement des programmes nationaux d'enseignement disciplinaire contre le socle commun qui les dissout.



Face à la contre-réforme du collège que dessine le ministre Attal et à la casse généralisée de l'École, le SNFOLC prend ses responsabilités et appelle à amplifier la campagne de réunions dans les collèges et les lycées, en vue de la préparation d'une conférence nationale début 2024 en défense des disciplines et des diplômes nationaux.